



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**



# **Dossier de présentation des Régions Ultrapériphériques d'Europe**



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

## **SOMMAIRE**

- **Qu'est-ce que les Régions Ultrapériphériques ?**
  - 8 Régions, ambassadrices de l'Europe
  - Un statut particulier reconnu à l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne
  
- **Les RUP en quelques chiffres**
  - Données géographiques
  - Les actuels Présidents des RUP
  
- **La Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques**
  - Une Conférence pour défendre les intérêts des RUP
  - Historique des actions de la Conférence
  
- **La XIXème Conférence des Présidents des RUP**
  - Actions récentes des RUP
  - La XIXème Conférence à L'île de la Réunion

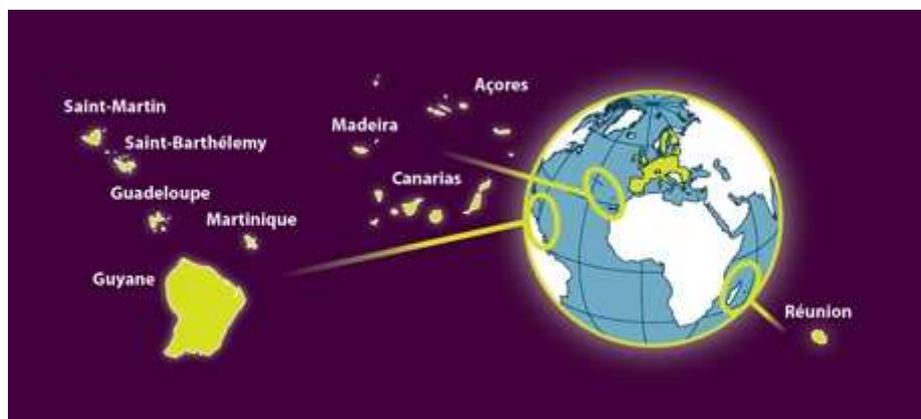
## Qu'est ce que les Régions Ultrapériphériques d'Europe (RUP) ?

- **8 Régions Ultrapériphériques ambassadrices de l'Europe dans le monde**

Les Régions Ultrapériphériques d'Europe (RUP) représentent un groupe de territoires qui font partie de l'Union européenne, mais qui sont géographiquement éloignés et isolés du marché européen. Il s'agit :

- de **Madère et des Açores** qui appartiennent au Portugal ;
- de l'archipel espagnol **des Canaries** ;
- des 4 Régions d'Outre-mer de la France que sont **la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, et la Réunion**, ainsi que la Collectivité d'Outre-mer française de **Saint-Martin**.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le département français de Mayotte accédera également au statut de Région Ultrapériphérique.



© Photo crédits Commission européenne

Les RUP font donc partie intégrante de l'Europe, elles assurent à l'Union européenne une présence stratégique dans la mer des Caraïbes ainsi que dans les océans atlantique et indien, et possèdent par ailleurs un statut particulier de « Région Ultrapériphérique », reconnu dans le droit communautaire.



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

- **Un statut reconnu par l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**

Le statut de RUP est reconnu par le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) à l'article 349. Cette **base juridique permet de prendre des mesures particulières et d'adapter le droit communautaire si besoin, en fonction des difficultés structurelles de ces Régions, ou encore de leurs atouts à valoriser.**

Les RUP sont en effet de véritables plateformes de recherche dans les domaines de l'agroalimentaire, de la biodiversité, des énergies renouvelables, de l'aérospatial, de l'océanographie, ou encore de la volcanologie et de la sismologie.

Ainsi, le concept de « l'Ultrapériphérie » repose à la fois sur des critères géographiques et socio-économiques:

- **l'insularité** (ou l'enclavement dans le Nord-Ouest de l'Amérique Latine pour la Guyane) ;
- des **conditions climatiques** et des reliefs difficiles ;
- **L'étroitesse** de leurs territoires, qui pénalisent leur développement et accroît leur **dépendance économique** vis-à-vis de l'extérieur.

Les Régions Ultrapériphériques partagent donc un certain nombre d'avantages et d'inconvénients qui ont resserré leurs liens, et permis d'affirmer leur volonté de coopérer ensemble au fil des années.

## Les RUP en quelques chiffres

- Données géographiques

	Localisation	Capitale	Superficie	Population (habitants) 2010 Eurostat 2008* INSEE	Index PIB/hab 2010 Eurostat 2006*INSEE
<b>Açores</b>	Océan Atlantique	Ponta Delgada	2 333 km <sup>2</sup>	245 600	75
<b>Canaries</b>	Océan Atlantique	Las Palmas et Santa Cruz de Tenerife	7 447 km <sup>2</sup>	2 094 200	85
<b>Guadeloupe</b>	Mer des Caraïbes	Basse-Terre	1 710 km <sup>2</sup>	449 600	62
<b>Guyane</b>	Amérique du Sud	Cayenne	84 000 km <sup>2</sup>	231 600	53
<b>Madère</b>	Océan Atlantique	Funchal	795 km <sup>2</sup>	247 500	104
<b>Martinique</b>	Mer des Caraïbes	Fort-de-France	1 080 km <sup>2</sup>	393 300	76
<b>Réunion</b>	Océan Indien	Saint-Denis	2 510 km <sup>2</sup>	825 300	68
<b>Saint-Martin</b>	Mer des Caraïbes	Marigot	53 km <sup>2</sup>	36 661	61.9
<b>Mayotte (à partir du 1er janvier 2014)</b>	Océan indien	Mamoudzou	376 km <sup>2</sup>	212 645	--



REGION  
GUADELOUPE



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

- **Les présidents actuels des Régions Ultrapériphériques**

	Nom du président
<b>Açores</b>	M. Vasco CORDEIRO
<b>Canaries</b>	M. RIVERO BAUTE
<b>Guadeloupe</b>	Mme. Josette BOREL-LINCERTIN
<b>Guyane</b>	M. Rodolphe ALEXANDRE
<b>Madère</b>	M. Jaime Manuel GONCALVES DE FREITAS
<b>Martinique</b>	M. Serge LETCHIMY
<b>Réunion</b>	M. Didier ROBERT
<b>Saint-Martin</b>	Mme. Aline HANSON
<b>Mayotte</b> (à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014)	M. Daniel ZAÏDANI

Les Présidents des Régions Ultrapériphériques se réunissent chaque année en Conférence, afin d'harmoniser la défense des intérêts communs de leurs Régions auprès des instances européennes.



Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération

## La Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques

- **Une Conférence créée pour défendre les intérêts des RUP auprès des institutions européennes**

En 1988, les Présidents des Régions Ultrapériphériques se sont réunis à Funchal (Madère), pour préconiser un dialogue avec la Commission européenne et les autorités nationales de leurs Etat-membres respectifs, afin que les institutions européennes apportent des réponses adéquates aux problèmes spécifiques des RUP.

L'Union européenne a ainsi reconnu les particularités de ces territoires en leur attribuant en 1992 le statut de « Régions Ultrapériphériques ». Mais les représentants des RUP sont allés encore plus loin, et ont établi en 1993 un protocole de coopération entre leurs Régions afin de :

- promouvoir et développer des actions interrégionales ;
- adopter des positions communes et obtenir de l'UE des interventions adaptées à leur réalité pour poursuivre leur développement économique ;
- établir des liens techniques et politiques avec les autres régions européennes, comme avec les organismes internationaux et les pays de leurs espaces géographiques respectifs ;
- coopérer avec les différentes administrations, institutions publiques, entreprises et organismes socio-économiques de manière générale.

**C'est ainsi qu'est née en 1995 la première Conférence des Présidents des RUP en Guadeloupe, autour du slogan « *Nos différences se ressemblent et nous rassemble* ».**

**Depuis, les Présidents de ces Régions se réunissent chaque année, afin de mieux faire connaître leurs territoires, de faire valoir leurs intérêts et leurs difficultés communes au sein de l'Europe, et d'assurer un traitement équitable des RUP par rapport aux autres régions de l'espace communautaire.**



Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération

*Rappel des Conférences des Présidents des RUP depuis 1995*

Conférence n°	Lieu	Date
I	Gourbeyre - GUADELOUPE	31 mars 1995
II	Funchal - MADERE	14 mars 1996
III	Saint-Denis – REUNION	14 avril 1997
IV	Ponta Delgada – ACORES	15 juin 1998
V	Rémire Montjoly - GUYANE	05 mars 1999
VI	Funchal - MADERE	31 mars 2000
VII	Lanzarote - CANARIES	25 septembre 2001
VIII	Las Palmas - CANARIES	15 octobre 2002
IX	Fort de France - MARTINIQUE	30 octobre 2003
X	Ponta Delgada - ACORES	2 septembre 2004
XI	Saint-Denis - REUNION	4 septembre 2005
XII	Pointe à Pitre - GUADELOUPE	21 octobre 2006
XIII	Funchal - MADERE	06 octobre 2007
XIV	Cayenne - GUYANE	30 octobre 2008
XV	Las Palmas - CANARIES	14 octobre 2009
XVI	Tenerife - CANARIES	27 octobre 2010
XVII	Fort de France - MARTINIQUE	04 novembre 2011
XVIII	Horta - ACORES	13 septembre 2012
XIX	Saint-Denis - REUNION	18 octobre 2013

**La Conférence des Présidents a lieu une fois par an, et permet de définir les orientations et la politique globale des RUP, tandis que le Comité de Suivi des RUP, constitué des représentants techniques de chaque Région, exécute les orientations de la Conférence tout au long de l'année.**

La présidence de la Conférence des Présidents des RUP est tournante : **chaque RUP assure à tour de rôle la présidence pour une durée d'un an.** Pendant cette période, le Président de la Conférence établit le dialogue avec les institutions et les partenaires européens, et mène les négociations sur des dossiers importants pour le développement économique et social des RUP.

C'est dans ce contexte que sont menées de nombreuses actions et rencontres entre les Régions Ultrapériphériques et les instances européennes.



**XVIIIème Conférence des Présidents des RUP aux Açores en septembre 2012** / ©Photo utilisée avec l'aimable autorisation du gouvernement des Açores

- **Historique des actions de la Conférence des Présidents des RUP**

- **1988** : Première rencontre des Présidents des Régions Ultrapériphériques à Madère.
- **1992** : le Traité de Maastricht comporte en annexe une déclaration reconnaissant la situation particulière des RUP.
- **1993** : les Présidents des RUP signent la déclaration de St Malo qui affiche leur volonté de coopérer ensemble pour défendre leurs intérêts communs.
- **1995** : Première Conférence des Présidents des RUP en Guadeloupe. Les Régions se fixent pour objectif la reconnaissance de leurs spécificités dans le corps même du Traité de l'Union européenne.
- **1997** : Objectif atteint avec l'inscription dans le Traité d'Amsterdam de l'article 299-2 sur les RUP. Cet article reconnaît juridiquement la spécificité des sept régions concernées, et la nécessité d'adapter les politiques de l'Union européenne à ces territoires.



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

- **2002** : Tenant compte du statut spécifique des RUP, le Conseil européen du mois de juin demande à la Commission de présenter une stratégie en faveur des RUP.
- **2004** : Publication de la première Communication de la Commission européenne sur les RUP, faisant suite à la demande du Conseil européen en 2002. Cette Communication s'inscrit dans le contexte de la réforme de la politique de cohésion européenne, et dresse le bilan de la mise en œuvre de la stratégie. Elle lance une consultation des partenaires qui se poursuivra jusqu'en mars 2008.
- **2007** : le Conseil européen du 14 décembre accueille positivement la Communication de la Commission du 12 septembre 2007 sur les RUP, invite la Commission à tirer les conclusions de la consultation en cours et à formuler des propositions en la matière.
- **2008** : Publication de la Communication de la CE « Les RUP, un atout pour l'Europe », au mois d'octobre.
- **2009** : les RUP publient un Mémoire « Les RUP à l'horizon 2020 », lors XVème Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques en octobre.
- **2010** : le 7 mai à Las Palmas - Rencontre Présidents des Régions Ultrapériphériques et des Etats membres: L'Espagne, la France et le Portugal signent un Mémoire commun avec leurs RUP.
- **2010** : tenue du premier Forum de l'Ultrapériphérie à Bruxelles les 27 et 28 mai, afin d'améliorer le dialogue entre l'Europe et les RUP, et de mieux faire connaître ces régions au sein de l'Union.
- **2010** : le 14 juin- Demande expresse du Conseil des Affaires Générales de l'Union européenne, pour une communication sur une vision renouvelée de la stratégie européenne à l'égard de l'Ultrapériphérie.
- **2011** : sous la présidence de la Martinique, les Présidents des RUP rencontrent le Président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO, et plusieurs commissaires européens (Dacian CIOLOS en charge de l'agriculture, Maria DAMANAKI chargée de la pêche, Johannes Hahn, responsable de la politique régionale), tout au long de l'année. Ces rencontres permettent d'entamer des pourparlers sur les budgets 2014 – 2020 attribués à l'Ultrapériphérie.



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

- **2011** : Sous l'impulsion du Commissaire BARNIER, une étude sur la place des RUP au sein du marché intérieur européen est lancée. Le rapport Solbes publié en Octobre souligne que « les RUP contribuent au rayonnement de l'UE dans le monde », et propose 22 recommandations pour consolider les mesures déjà prises pour compenser les handicaps structurels de ces régions, et en faire « une porte d'entrée de l'Europe ».
- **2011** : Le Commissaire Johannes HAHN, chargé de la politique régionale se rend en visite aux Antilles au mois de novembre afin de découvrir les RUP françaises, sur invitation du Président Lurel de la Région Guadeloupe.
- **2012** : La Commission européenne publie le 20 mai sa nouvelle Communication sur les RUP intitulée : « les RUP, vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive ».
- **2012** : sous la présidence des Açores, les RUP intègrent le réseau de la S3 - Smart Specialisation Strategy (plateforme européenne d'échanges sur l'innovation) en juin.
- **2012** : Second Forum de l'Ultrapériphérie à Bruxelles les 2 et 3 juillet.
- **2013** : en février – inauguration de l'Antenne des Régions Ultrapériphériques françaises à Bruxelles.
- **2013** : le 25 juin à Bruxelles – Remise des plans d'actions des RUP pour la période 2014-2020 au Commissaire Johannes HAHN, en charge de la politique régionale.

## La XIXème Conférence des Présidents des RUP

### • Actions récentes des RUP

Depuis le mois de Septembre 2012, la Réunion assure la présidence des RUP. Au cours de cette année, on retiendra différentes actions :

- L'inauguration du bureau des RUP Françaises à Bruxelles ;
- Le rapport Letchimy sur l'article 349 des RUP ;
- L'élaboration des plans d'actions des RUP 2014 – 2020.

*Le 1<sup>er</sup> février 2013 : Inauguration du bureau des Régions Ultrapériphériques françaises à Bruxelles.*



Les Présidents des Régions Ultrapériphériques française inaugurent l'Antenne des RUP à Bruxelles /  
© Photo crédit Région Guyane

La Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane ont inauguré le 1<sup>er</sup> février 2013 le bureau des Régions Ultrapériphériques françaises à Bruxelles situé au 55 avenue Tevuren 1000 Bruxelles.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de ces Régions de s'associer, afin de mieux faire entendre leur voix au sein des institutions européennes. En officialisant leur présence à Bruxelles, les RUP françaises renforcent leur visibilité sur la scène bruxelloise.

*Le 24 mai 2013 : Remise du rapport LETCHIMY sur l'application de l'article 349 du TFUE*

Le Député de la Martinique Serge Letchimy a remis, en présence de Victorin Lurel, Ministre des Outre-Mer, un rapport sur l'application de l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) qui régit le statut des Régions Ultrapériphériques, au Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

L'article 349 du TFUE qui reconnaît le droit des RUP à un traitement dérogatoire du fait de leurs spécificités, reste encore sous exploité par la Commission européenne. Le rapport Letchimy fait donc état de l'utilisation restreinte de l'article 349 du TFUE, et est assorti de 43 propositions pour une meilleure utilisation de celui-ci, qui conduira in fine au développement économique et social des RUP.

*Le 25 juin 2013 à Bruxelles - Remise des plans d'actions des RUP au Commissaire européen en charge de la politique régionale Johannes Hahn.*



**Juin 2013 à Bruxelles : La présidente de Région Josette BOREL-LINCERTIN remet la stratégie Guadeloupe 2020 au Commissaire Johannes HAHN, chargé de la politique régionale / © Photo crédits Région Réunion**

Les Présidents des Régions Ultrapériphériques n'ont cessé de plaider en faveur de leurs territoires, qui constituent un ensemble distinct des autres régions européennes, du fait notamment de leur éloignement géographique et leur insularité.

Les plans d'actions des RUP 2014 – 2020 représentent donc l'opportunité d'établir un véritable partenariat avec l'Europe à travers une démarche innovante, qui tiendra vraiment compte des spécificités de chaque Région.

Après une consultation des partenaires économiques et sociaux de l'archipel sur ce document stratégique, la présidente du Conseil régional, Josette BOREL-LINCERTIN, a remis au Commissaire HAHN le plan d'actions « [Guadeloupe 2020](#) » le 25 juin 2013 au Berlaymont à Bruxelles, en même temps que ses homologues des autres RUP.

Ce plan d'actions cible les besoins territoriaux, et se décline en quatre grands défis pour la Guadeloupe :

- Défi n°1 : Vers une « croissance intelligente » pour moderniser et diversifier l'économie locale ;
- Défi n°2 : Vers une « croissance durable » pour protéger et valoriser les ressources naturelles ;
- Défi n°3 : Vers une « croissance inclusive » pour développer l'emploi en augmentant les niveaux de qualification et en luttant contre la pauvreté.
- Défi n°4 : Vers une « insertion régionale » qui permet de coopérer avec les pays voisins sur le volet économique et socio-culturel.



**Les Présidents des Régions Ultrapériphériques à la Commission européenne le 25 juin 2013 / © Photos crédits  
Région Réunion**



**Direction des Affaires Européennes  
et de la Coopération**

- **La XIXème Conférence des Présidents des RUP à L'île de la Réunion**

La prochaine Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques aura lieu du 16 au 18 Octobre 2013 à Saint-Denis de La Réunion.

Cette nouvelle Conférence sera tout d'abord l'occasion de commémorer les 20 ans d'existence de la Conférence des Présidents des Régions.

Les Présidents de Région se rencontreront également afin de tirer le bilan la présidence réunionnaise, et de signer la Déclaration finale qui déterminera la politique et la stratégie globale des RUP pour la période 2013 – 2014.

**Enfin, au terme de cette Conférence, le Président réunionnais Didier ROBERT passera la présidence des RUP à la Présidente de la Région Guadeloupe, Josette BOREL-LINCERTIN, pour une durée d'un an.**